



Les Archers de la Bretagne Romantique

Assemblée Générale Extraordinaire vendredi 1^{er} Septembre 2023

Ordre du jour

- **Documents réglementaires**
 - Statuts de l'Association
 - Règlement intérieur
- **Tarifs 2023-2024**
 - Cotisations / tarifs des licences
 - Équipement des archers
 - Modalités de prêt matériel
- **Composition du Bureau**

Membres de l'Association

Membres présents ou représentés

Alain COÏC – Membre du Bureau	Florian GICQUEL – Membre du Bureau
Emilien COÏC – Pouvoir donné à Alain COÏC	Éric HAUMON
Madeleine COÏC – Représentant légal Alain COÏC	Kévin HORVAIS
Anthony DELAMOTTE	Lily-Rose HORVAIS – Représentant légal Kévin HORVAIS
Fabien DELAMOTTE - Représentant légal	Anthony JAMOTEAU
Maéva DELAMOTTE - Représentant légal Anthony DELAMOTTE	Acanthe JOSSEAUNE – Représentante légal
Quentin DENIS – Président	Gwen LE VIAVANT – Vice-Président
Ethan DINE – Représentant légal	Raphaël LEMOINE – GYULUMYAN – Représentant légal
Théa DURAND – Représentante légal Tiphaine PETIT	Tiphaine PETIT - Trésorière
Philippe FIAUX	Roland PLAS – Trésorier Adjoint
Emilie FLOURY – Secrétaire Adjointe	Margot TREVILLY – Membre du Bureau
Nathalie GERON	Charly WEBER CAMPENS – Représentant légal Antoine WEBER CAMPENS
Matthieu GICQUEL - Secrétaire	

Membres absents excusés

Louis ARAGON	Briac GELIN	Luka MACE- COUREUL
Nawen BARBE	Kévin GELIN	Eloarn MACON
Tilio BLONDET	Manoah GUERIN	Maïssa MARAIS
Solenna BRIGANT	Charles IMHOFF	Maxime PEDRON
Julian CHARTIER	Leelou JEZEAU LE GUELAFF	Maëli PRECHOUX-LECOMTE
Sonalie CHENAIS DUDA	Gaëtan LE CLOIREC	Leya VIALATTE DE PEMILLE
Margaux DELAROCHEEAULION	Gwenaël LE DREAU	Célia VOISIN
Gwenaël ECHE	Malo LELUAUX	Antoine WOZNIOK
Ambre FOUASSIER	Sylvain MACÉ	Olivier LE VIAVANT

La séance débute à 20h15.

Documents réglementaires

Statuts de l'Association

Le Bureau de l'Association Les Archers de la Bretagne Romantique propose à ses membres une mise à jour des statuts de l'Association intégrant des articles complémentaires relatifs à la réglementation pour la gestion d'une association sportive.



Lecture intégrale des nouveaux statuts de l'Association. Ledit document est annexé au présent Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire.

Aucune question des membres présents.

- **Approbation des Statuts de l'Association**
- **Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Règlement Intérieur

Le Bureau de l'Association Les Archers de la Bretagne Romantique propose à ses membres la mise en place d'un règlement intérieur jusqu'alors inexistant.

Lecture intégrale du règlement intérieur de l'Association. Ledit document est annexé au présent Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire.

Aucune question des membres présents.

- **Approbation du Règlement Intérieur**
- **Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Tarifs 2023-2024

Licences

Les tarifs de licences sont restés inchangés depuis plus de 5 ans. Les coûts des équipements et des inscriptions aux concours augmentent. L'Association doit être en capacité de pérenniser ses actions. Le Bureau de l'Association Les Archers de la Bretagne Romantique propose à ses membres une augmentation des tarifs de licences de + 10€. Une dégressivité de 10% est appliquée pour les membres d'un même foyer. La réduction porte sur le tarif de licence le moins élevé.

CATÉGORIES DE LICENCES	CATÉGORIES D'ÂGES	ÂGE	PRIX LICENCE	REDUCTION FAMILLE		
				-10% 2ème licence	-20% 3ème licence	-30% 4ème licence
POUSSINS	U11	10 ans et moins	95,00 €	85,50 €	76,00 €	66,50 €
JEUNES	U13	11 à 12 ans	105,00 €	94,50 €	84,00 €	73,50 €
	U15	13 à 14 ans	105,00 €	94,50 €	84,00 €	73,50 €
	U18	15 à 17 ans	105,00 €	94,50 €	84,00 €	73,50 €
	U21	18 à 20 ans	105,00 €	94,50 €	84,00 €	73,50 €
ADULTES	Sénior 1 (S1)	21 à 39 ans	140,00 €	126,00 €	112,00 €	98,00 €
	Sénior 2 (S2)	40 à 59 ans	140,00 €	126,00 €	112,00 €	98,00 €
	Sénior 3 (S3)	60 ans et plus	140,00 €	126,00 €	112,00 €	98,00 €

- **Approbation des tarifs**
- **Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Matériel et équipements

Le club met à disposition des archers l'équipement pour la pratique du tir à l'arc. Il s'agit d'un prêt de matériel. L'Association a investi dans de nouveaux arcs, branches, et autres équipements neufs. A compter de cette année, il sera demandé aux archers concernés par les prêts une caution (chèque non encaissé). LE montant sera défini en fonction de la valeur du matériel prêté.



Il est demandé aux archers débutants d'acheter le petit équipement personnel (dragonne, palette, protège-bras, carquois,...). Le club a négocié des tarifs pour des packs d'équipements pour des commandes groupées.

- **Approbation des dispositions relatives au matériel et équipements**
- **Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Composition du Bureau

Membre d'honneur

Le trésorier Adjoint Roland PLAS est sortant du bureau.

Il est désigné membre d'honneur de l'Association.

Bureau de l'Association

Emilie FLOURY – Secrétaire Adjointe est proposée au poste de Trésorière Adjointe

Margot TREVILLY – Membre des Commissions Communication et Matériel est proposée au poste de Secrétaire Adjointe.

- **Approbation de la composition du Bureau de l'Association**
- **Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés**

La nouvelle composition du Bureau de l'Association est la suivante

Composition du Bureau de l'Association les Archers de la Bretagne Romantique			
Président	Quentin DENIS	Vice- Président	Gwen LE VIAVANT
Trésorière	Tiphaine PETIT	Trésorier adjoint	Emilie FLOURY
Secrétaire	Matthieu GICQUEL	Secrétaire Adjointe	Margot TREVILLY
Responsable Commission matériel	Florian GICQUEL	Suppléante Commission matériel	Margot TREVILLY
Responsable Commission communication	Margot TREVILLY	Suppléant Commission communication	Matthieu GICQUEL
Responsable Commission concours	Alain COÏC	Suppléant Commission concours	Florian GICQUEL

La séance est levée à 21h

